



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA COTE-D'OR

DRIRE

Direction régionale de l'industrie
de la recherche et de l'environnement
de Bourgogne
www.bourgogne.drire.gouv.fr

DIJON, LE 4/03/08

ARRETE PREFECTORAL

PORTANT PRESCRIPTIONS COMPLEMENTAIRES

Société HOLCIM (France) S.A.S.

Commune de CRUGEY

LE PREFET DE LA REGION BOURGOGNE,
PREFET DE LA COTE D'OR
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU le Code de l'Environnement, et en particulier les titres premiers des parties législative et réglementaire du Livre V,
- VU le titre premier de la partie réglementaire du Livre V du Code de l'Environnement et en particulier ses articles R512-31 et R512-76 ,
- VU l'arrêté préfectoral du 19 mars 1986 donnant acte à la Société Ciments d'Origny (aujourd'hui groupe HOLCIM (France) S.A.S.) de la déclaration de fin de travaux d'exploitation d'une carrière souterraine, précédemment autorisée par arrêté préfectoral du 12 novembre 1975,
- Vu le courrier préfectoral du 3 octobre 1986 à Ciments d'Origny (aujourd'hui groupe HOLCIM (France) S.A.S.) accusant réception de la lettre du 10 janvier 1986 et donnant acte de la cessation d'activité de la cimenterie,
- Vu l'arrêté préfectoral du 15 janvier 2007 portant prescriptions complémentaires relatives à remise en état du site,
- Vu la demande de HOLCIM du 14 décembre 2007 présentant l'avancement du plan d'action et demandant un délai pour certains travaux,
- VU le rapport de l'inspecteur des installations classées en date du 10 janvier 2007,
- VU l'avis du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) dans sa séance du 7 février 2008,
- Considérant que HOLCIM a régulièrement informé l'administration de l'avancement des travaux et des retards pris compte tenu de l'acquisition de la maison située sur le site.
- Considérant que le projet d'arrêté préfectoral a été porté à la connaissance de l'exploitant,
- SUR proposition de la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Côte d'Or,

ARRETE

ARTICLE 1er -

Le premier alinéa de l'article 1^{er} de l'arrêté du 15 janvier 2007 est modifié comme suit :

« La Société HOLCIM (France) S.A.S. dont le siège social est 192 avenue du Général de Gaulle 92200 Neuilly-sur-seine, est tenue de respecter avant le 30 juin 2008, pour la remise en état de son ancien établissement sis à Crugey, les dispositions indiquées ci-après : »

ARTICLE 2 -

Délai et voie de recours (Article L 514-6 du Code de l'environnement) : la présente décision ne peut être déférée qu'au Tribunal Administratif. Le délai de recours est de deux mois pour le demandeur ou l'exploitant. Ce délai commence à courir du jour où la présente décision a été notifiée.

ARTICLE 3 -

La Secrétaire Générale de la Préfecture de la Côte d'Or, la Sous-Préfète de l'Arrondissement de Beaune, Mme le Maire de Crugey, le Directeur Régional de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement Région Bourgogne, le Directeur Départemental de l'Equipement et le PDG de la Société HOLCIM (France) S.A.S. sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont une copie sera notifiée à :

- . M. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (2 exemplaires)
- . Mme la Directrice du SIRACEDPC
- . M. le Directeur des Services d'Archives Départementales,
- . M. le PDG de la Société HOLCIM (France) S.A.S.
- . Mme le Maire de Crugey
- . Mme la Sous-Préfète de Beaune
- . Mr le Directeur Départemental de l'Equipement (police de l'eau)
- . Mr le Directeur des Voies Navigables de France

FAIT à DIJON, le - 4 MARS 2008

LE PREFET

Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire Générale

Martine JUSTON

Holcim (France)

Site de l'ancienne cimenterie Ciments d'Origny à CRUGEY (Côte d'Or)

Plan d'action version 6 suite à l'AP du 15/01/07 (situation au 14/12/2007)

Emetteur : JB Desrumaux

Sujet / préoccupation	Actions	Responsable(s)	Délai	Suivi
Puits d'aération de la carrière souterraine insuffisamment sécurisés ?	<ul style="list-style-type: none"> - expertise INERIS (au débouché extérieur et à l'intérieur de la carrière souterraine) validation situation par la DRIRE 	JB Desrumaux id	30/12/07	Situation jugée satisfaisante (cf rapport INERIS du 18 juillet 2007) A voir avec Mme Rataysyk
Puits dits « des allemands » insuffisamment sécurisés ?	<ul style="list-style-type: none"> - expertise INERIS - réaliser les travaux nécessaires 	JB Desrumaux/ P Currat P Currat		Préconisation de rebouchage des 2 puits avec les matériaux extraits et laissés sur place (cf rapport INERIS du 18 juillet 2007) Accord intervenu entre Mme le Maire et l'ONF pour la réalisation de ces travaux en septembre 07 Fait en nov 2007
Un accès à la carrière souterraine n'est pas obstrué sur toute sa hauteur	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux 	P Currat		Les travaux comprendront : <ul style="list-style-type: none"> - la rehausse du mur pour obstruer complètement l'ouverture en y intégrant un passage pour les chauves souris conforme aux préconisations de la SHNA - l'obstruction de 2 orifices découverts dans le front rocheux Fait en déc 2007
Stabilité à long terme de la carrière souterraine ?	<ul style="list-style-type: none"> - expertise INERIS 	JB Desrumaux		Panneaux d'information à mettre en place à la partie supérieure du relief et servitudes à définir (cf rapport INERIS du 18 juillet 2007) Réunion le 20/09/07 pour discuter du sujet (Mme Rataysyk, Mme Gerbet maire de Crugey, P Currat et JB Desrumaux) Acquisition des plans cadastraux
Evacuation des eaux d'exhaure de la carrière souterraine	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux pour rétablir la canalisation normale des eaux d'exhaure depuis le puisard de collecte extérieur jusqu'à la rivière - réalisation des travaux de protection du puisard de collecte extérieur - réalisation des travaux pour rétablir la 	P Currat id id Mme le Maire de Crugey / P Currat P Currat id	30/12/07 30/03/08 30/03/08	Fait en nov 2007 Fait en nov 2007

	canalisation normale des eaux d'exhaure à l'intérieur de la carrière souterraine				
Nettoyage des plates-formes au niveau supérieur (restes de clinker et de charbon)	<ul style="list-style-type: none"> - caractérisation des matériaux pour choix de la filière d'élimination - réalisation des travaux 	P Currat id	30/12/07 29/02/08		
Galerie technique sous terrain ex hall stockage clinker : risques liés aux orifices d'extraction non obstrués	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux (sciage du toit ; concassage du toit pour remblai ; remblai complémentaire avec matériaux des parois silos à ciment concassés) 	P Currat	29/02/08		
Silo à cendres volantes : vidange et élimination du contenu ; destruction de l'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - recherche solution de valorisation des cendres volantes - vidange du silo - démolition du silo 	JB Desrumaux P Currat id	30/12/07	Fait en sept 2007 Fait en oct/nov 2007	
Cuve à huiles usées (enlèvement du contenu ; nettoyage / dégazage ; évacuation et découpe de la cuve vide)	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux 	JB Desrumaux / P Currat		Fait en mai 07	
Cuve à fuel (enlèvement du contenu ; nettoyage/dégazage ; évacuation et découpe de la cuve vide)	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux 	JB Desrumaux / P Currat		Fait en mai 07	
Local de commande du broyeur à ciment : démolition	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux de démolition. 	P Currat		Fait en déc 2007	
Locaux transformateurs : risque de pollution du sol par épanchement de diélectrique ; démolition	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux : carottages au sol et recherche de PCB sur ceux-ci ; - démolition 	P Currat id		Fait en oct 2007 Local du bas fait en nov 2007 Local du haut	
Silos à ciment et chambres d'extinction chaux : caractérisation des matériaux des chambres d'extinction chaux extraction et élimination appropriée de ceux-ci démolition des structures inutiles	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux - réalisation des travaux - id 	P Currat id id	31/03/08 31/06/08	Fait en nov/déc 2007 Démolition silos à ciment en cours	
Chambres fours à chaux / talus sous ditto : caractérisation des matériaux stabilité à long terme des structures Profilage / confortement du talus	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux - sondages sur partie haute du talus - étude du profilage du talus (sur base de l'expertise INERIS) - travaux appropriés 	P Currat id id id	30/12/07 31/01/08 30/06/08	Fait en août 07	
Pont bascule : enlèvement du tablier ; réalisation étanchéité côté cave habitation ; comblement de la fosse ; revêtement de surface	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux 	P Currat	30/12/07		

Rivière « La Vandénese » : dépôts de matériaux indésirables sur berges et dans le lit	<ul style="list-style-type: none"> - nouvel état des lieux à faire et plan d'action à définir (en concertation avec DDE / police de l'eau et CSP) - consultation des entreprises - réalisation des travaux 	P Currat P Currat id	30/03/08 30/04/08 30/06/08	Position du SMEABOA (CR visite du 8/11/07) à discuter
Ancien dépôt de fuel lourd : évacuation des fûts ; extraction de la semelle porteuse ; sondages de sols ; évacuation des déchets dans les filières appropriées	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux 	P Currat	Fait en oct/nov 2007	
Vallon en contrebas de la plate-forme supérieure : extraction et évacuation des déchets dans les filières appropriées	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux 	P Currat	31/01/08	Travaux en cours
Galerie principale ancienne carrière souterraine : évacuation des déchets (fûts et pièces métalliques)	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux 	P Currat		Fait en sept 2007
Risques d'éboulis du front rocheux sur plate-forme supérieure	<ul style="list-style-type: none"> - choix de la solution à mettre en œuvre 	JB Desrumaux / P Currat		Suite à réunion du 20/09/07 avec Mme Rataysyk et Mme Gerbet sur base de l'expertise INERIS : clôture à mettre en place de part et d'autre de la plate-forme supérieure pour en interdire l'accès
	<ul style="list-style-type: none"> - réalisation des travaux 	P Currat	30/06/08	

